

## L'alcool

Les accidents moto imputables à l'alcool en 2011 : **1** accident mortel sur **4** - **151** décès - Ils ont lieu **1/2** la nuit

### L'alcoolémie

Le taux d'alcool limite à ne pas atteindre est de **0,5 g** d'alcool par litre de sang soit **0,25 mg** d'alcool par litre d'air expiré.

Pour les jeunes conducteurs la limite est de 0,2 g d'alcool par litre de sang soit 0,10 mg par litre d'air expiré.

**Chaque verre** (norme débit de boisson) consommé fait monter le taux d'alcool de **0,20 g à 0,25 g** en moyenne.

Ce taux peut augmenter en fonction de l'état de santé, du degré de fatigue, du stress ou des caractéristiques physiques de la personne.

Le taux d'alcool maximum est atteint - ½ heure après le dernier verre après absorption à jeun

- 1 heure après le dernier verre après absorption au cours d'un repas

L'alcoolémie **diminue** en moyenne de **0,15 g d'alcool par litre de sang par heure**.

Café salé, cuillerée d'huile... : aucun "truc" ne permet d'éliminer l'alcool plus rapidement.

### Les effets :

L'alcool agit sur le cerveau et sur tout le système nerveux, ce qui provoque des conséquences graves pour le conducteur.

**Les conditions physiques sont amoindries** : champ visuel réduit, vision trouble, inattention, sommeil, perte de mémoire, perte des apprentissages, diminution des réflexes. **Le comportement est modifié** : diminution de la peur et prise de risque exagérée, agressivité, euphorie

## Le cannabis

### Les effets :

- capacité à contrôler la trajectoire diminuée
- temps de réaction allongé
- déficit des mécanismes d'attention et de vigilance
- fausse sensation de sécurité

L'usage seul du cannabis multiplie le risque moyen d'avoir un accident par **1,8** : et par **14** lorsqu'il est **combiné avec de l'alcool**

## Les médicaments

Un grand nombre de médicaments souvent appelés **anodins** présentent des **effets indésirables** pouvant influencer l'aptitude à conduire sans que le conducteur en soit conscient.

Avant de conduire, il convient de lire attentivement les notices ou de demander conseil à son médecin.

Certains **médicaments sont incompatibles** avec la consommation d'alcool et entraînent un **sur-risque d'accident considérable**.

## Les sanctions

### L'alcool

0,8 > taux ≥ 0,5 g/l de sang = contravention	Taux ≥ 0,8 g/l de sang = délit = idem drogue
<ul style="list-style-type: none"> <li>• amende de 135 euros</li> <li>• retrait de 6 points sur le permis de conduire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• retrait de 6 points sur le permis de conduire</li> <li>• amende pouvant aller jusqu'à 4 500 euros</li> <li>• immobilisation du véhicule</li> <li>• suspension (jusqu'à 3 ans) voire annulation du permis</li> <li>• peine de prison (jusqu'à 2 ans)</li> </ul>
	<p>Les sanctions sont aggravées lorsque cette <b>infraction est couplée</b> avec un taux d'alcool prohibé : les peines sont portées à 3 ans d'emprisonnement et <b>9 000</b> euros d'amende.</p>

### Les stupéfiants

Des dépistages d'absorption de substances ou plantes classées comme stupéfiants sont réalisées par les forces de police et de gendarmerie. **Tests salivaires ou urinaires confirmés par une prise de sang.**